

MAINTENANT QUE L'ON SAIT

ONDES PERFORMANTES ONDES PERFORANTES

Et maintenant que l'on sait: que nous sommes les cobayes de la pire expérimentation

C'est incroyable, malgré le refus de plusieurs Mairies et de riverains, les opérateurs implantent de force et sans vergogne leurs antennes relais, en signe de pied de nez, maintenant cela suffit avec leurs façons de faire! Les riverains sont chez eux! et ne touchent pas d'argent provenant des irradiations d'ondes, CCARRA ainsi que toutes les associations ou collectifs concernés non plus c'est qui nous rends crédible dans nos alertes! nous sommes bénévoles.

ET MAINTENANT QUE L'ON SAIT que les projets de loi, Les décrets, les arrêtés, les chartes, les conventions etc ... n'aboutissent pas!!

[Télécharger «Projets de loi .pdf »](#)

PROPOSITION DE LOI : Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 13 juillet 2005 relative à la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile, (Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE PAR MM. JEAN-PIERRE BRARD, CHRISTIAN DECOCQ, JOËL GIRAUD, PIERRE GOLDBERG, MME NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MM. MAURICE LEROY, NICOLAS PERRUCHOT et MME CHANTAL ROBIN-RODRIGO Députés.

[Télécharger « Mme NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET.pdf »,](#)

[Télécharger « Projet de Loi Député HAVARD.pdf »,](#) [Télécharger « Projet de Loi Anne Montchamp.pdf »,](#) [Télécharger « Proposition de Loi Député Michel Terrot 2009.pdf »](#)

VOIR ce lien: http://www.robindestoits.org/Propositions-de-loi-amendements_r87.html

Maintenant qu'on sait que plus de 3500 Maires en France, refusent les implantations d'opérateurs, et soutiennent leurs concitoyens, par diverses actions, ils sont le patron dans leurs communes

Maintenant que l'on sait que plus de 55 coordinations de riverains en colère et déterminés, existent en France soit des millions de personnes (plus de 980 000).

Maintenant que l'on sait que des dizaines de copropriétés d'immeubles, sur Lyon, refusent l'implantation d'antennes sur leurs toits, et des centaines en France. Un exemple sur des centaines en France [Télécharger «exemple regie refus.pdf »,](#) [Télécharger «LA COPROPRIETE DIT NON ET NON.pdf »](#) plus de 100 copropriétés sur le Rhône.

Maintenant que le Sénat reconnaît le principe de précaution: [Télécharger « SENAT proposition loi.pdf »](#)

Maintenant que le Conseil d'État reconnaît aussi ce principe s'applique à la téléphonie, confirmé en juillet 2010. [Télécharger « Arrêt Conseil d'état.pdf »,](#) [Télécharger «conseil d'Etat SFR perd.pdf »](#) à Pringy 74

Maintenant que l'on sait que le groupe technologique de la téléphonie mobile attaque la santé, ceci étant prouvé scientifiquement, voir rapport bioinitiative plus de 1500 études, ainsi des centaines de témoignages: [Télécharger «Témoignages pdf »,](#) [Télécharger «PRISE DE SANG conservatoire.pdf »](#)

Des scientifiques lance une alerte santé concernant les risques des champs électromagnétiques artificiels : [Télécharger « Scientifiques Alerte.pdf »](#)

[Télécharger «bioinitiative résumé»](#) [Télécharger « Bioinitiative synthèse.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait aussi que les Compagnies Mondiales de réassurances n'assurent plus la téléphonie mobile depuis 2000, le fait que les compagnies d'assurance tendent à exclure la

couverture des risques liés aux champs électromagnétiques des polices de responsabilité civile, ce qui signifie à l'évidence que les assureurs européens font déjà jouer leur version du principe de précaution : Exemple: [Télécharger « FUIITE DES ASSURANCES.pdf »](#)

[Télécharger«Rapport_Lloyd_compare_l'exposition_aux_Champs_electromagnetiques](#)

Maintenant que l'on sait que plusieurs Villes en europe et dans le monde ont adoptées **le 0.6 V/m** d'émissions,alors que nous en sommes **à 61 V/m** . En INDE un rapport public dit que la téléphonie conduit au décès. [Télécharger « BRAVO POUR L'INDE.pdf »](#)
[Télécharger « ISRAEL interdit les antennes sur les toits.pdf »](#)

ESPAGNE : [Télécharger « LEGANES 0.6.pdf »](#) , [Télécharger « LEGANES A 0.6 V/m.pdf »](#)

Le Liechtenstein adopte le 0,6 V/m : [Télécharger«Liechtenstein,pour le 0.6 v/m.pdf »](#)

MONACO BAISSA LA PUISSANCE DES EMISSIONS DES ANTENNES RELAIS à 4 V/m

[Télécharger «PRESSE.pdf »](#), [Télécharger «BULLETIN OFFICIEL.pdf »](#)

38440 BEAUVOIR DE MARC le Maire choisi le satellite : [Télécharger« courrier de Monsieur le Maire .pdf »](#) ,

[Télécharger « Decret officiel.pdf »](#) - [Télécharger «FRANCE SCANDALE DU DÉCRET MAI 2002.pdf »](#)

[Télécharger «Les signataires du décret 61 v/m.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait qu'un rapport de la Commission de l'environnement du Conseil de l'Europe préconise l'interdiction du WIFI dans les écoles, au titre du principe de précaution.

Maintenant que l'on sait que l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe recommande la Téléphonie mobile à 0.6 v/m -et ensuite 0.2 v/m - Rapport du - 06/05/2011

[Télécharger «L'europe dit 0.6V/m de suite puis 0.2V/m.pdf »](#)

[Télécharger « Recommandations conseil de L'Europe.pdf »](#)

[Télécharger « Résolution 1815.pdf »](#)

[Télécharger « L'europe pour le principe de précaution.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait que Le portable fonctionne très bien à 0.01 v/m (testé au parc de la tête d'or avec plusieurs personnes, et une journaliste) , vers des opérateurs différents, applications diverses, vidéos, envoies de photos, internet etc, et cela marchait très bien! alors pourquoi **61 v/m voir 204 v/m à 10 m des antennes?** ('voir rubrique rue arrachat lyon 8), **POUR VOTRE INFORMATION LA PUISSANCE D'ÉMISSION DES ANTENNES RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ..PEUT ÊTRE RÉGLÉE A DISTANCE À PARTIR D'UN CENTRAL , LORSQUE LE BESOIN EST NÉCESSAIRE** Ceci confirmé par Monsieur Jean-Luc Spohn Villeroy, responsable environnement chez SFR de ST PRIEST 69

Maintenant que l'on sait que l'observatoire dit pas d'antennes relais à moins de 500 m d'Établissements scolaire et que La loi de juillet 2010 interdit l'usage du portable dans les maternelles, les primaires et les collèges, ce qui veut dire que les 14-15 ans seront limités !

[Télécharger «Portable interdit école.pdf »](#)

[Télécharger «OBSERVATOIRE NATIONALE des établissements scolaire.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait qu'avant toutes implantations il faut avoir l'avis et l'examen de l'IDC (Instance Départementale de Concertation). Le Préfet peut être saisi : [Télécharger « INSTANCE DEPARTEMENTALE.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait que les tribunaux partout en France ordonnent des démontages d'antennes relais,pour trouble du voisinage, pour atteinte et trouble avéré à la santé.:

Liste non exhaustives [Télécharger «LISTE DE PROCÈS GAGNES .pdf »](#)

1-SFR Perd à Montesquieu Les Albères 66 [Télécharger «LEDOSSIER COMPLET DE CETTE VICTOIRE.pdf »](#)

2-Télécharger «conseil d'Etat SFR perd.pdf » à Pringy 74

3-Télécharger « Gagné TASSIN LA DEMI LUNE 69.pdf »

4-Télécharger « propriétaire signe ,se rétracte il gagne.pdf »

5-Télécharger « Paris orange perd.pdf »

6-Télécharger «copropriété le syndic et l'opérateur perdent.pdf »

7-Télécharger « Bordeaux l'opérateur perd 40 000 €.pdf »

8-Télécharger « la commune perd contre les riverains.pdf »

9-Télécharger « Trinall administratif Toulouse ,mairie se retracte orange débouté.pdf »

10-Télécharger « Notre Dame d'alençon le TGI dit non à orange.pdf »

11-Télécharger « DIJON il faut 1 permis au delà de 20 m carré.pdf »

12-Télécharger « TGI Grasse ordonne SFR à démonter.pdf »

13-Télécharger « SIX FOURS, bouygues condamné à démonter.pdf »

14-Télécharger « Orange pert sur le toit d'un hotel.pdf »

15-Télécharger « Perte de patrimoine à proximité d'antennes reconnu.pdf »

16-Télécharger « plainte contre étienne Cendrier ,prouvant que les opérateurs augmentent ou baisse à distance lors de mesures officiels.pdf »

17-Télécharger « TROUBLE ANORMALE DE VOISINAGE une évidence .pdf »

18-Les châteaux d'eau: [Télécharger « gagné seul contre tous.pdf »](#)

Maintenant que l'on sait qu'il y a un constat d'établi par plus de 1000 visites cumulées de Roger Santini et Jean Rinaldi, ainsi que d'associations, qui recensent des causes et des effets dans les 400 m : pertes de mémoire, fatigue chronique, maux de tête, insomnies, troubles comportementaux, irascibilité, sifflements dans les oreilles, leucémies etc.....

Maintenant que L'OMS s'est discrédité avec le Médiateur et 80 médicaments, et qui maintenant se rattrape, en reconnaissant la dangerosité du portable faudra t-il attendre encore 13 ans pour la reconnaissance de celle des antennes relais qui utilise les mêmes micros pulsées.

Il faut que tous les appareils fassent l'objet d'une évaluation avant leur mise sur le marché et que, plus généralement, des seuils soient fixés quant au niveau d'exposition aux micro-ondes dans une habitation, Il y aurait, sans cela, un risque de non-assistance à consommateur en danger! [Télécharger « L'OMS RECONNAIT LES RISQUES.pdf »](#)

A qu'elle organisme les opérateurs vont ils se référer, ils leurs reste le législateur , bien ! mais avec tous les scandales passés et présents ,à qui peut on se fier ? nous n'avons plus confiance alors on prend les devants : [Télécharger «PRISE DE SANG conservatoire.pdf »](#)

Pour nos enfants et pour le principe de précaution pas d'antennes ou en n'en veut pas ! accepterons t' ils ces opérateurs de nous prouver enfin l'innocuité?, la prise en charge d'assurance couvrant ce risque ?, de rayonner à 0.6 V/m, au lieu des 61 v/m actuel!!, et enfin de ne pas placer d'antennes proches de toutes lieux de vie.

ALORS MAINTENANT QUE NOUS SAVONS TOUT CELA DISONS STOP ON EN SAIT SUFFISAMMENT POUR TOUT ARRETER ET REFLECHIR, à des solutions intelligentes, et concertées (0.6 V/m)

•